

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTES DE CHÈQUES-POSTAUX

N° 6.018 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 6 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN » PARAITRA LE 17 JUIN

Assemblée Générale Annuelle du 31 Mai 1922

A la suite de la convocation parue au Bulletin, les membres du Syndicat se sont réunis en Assemblée générale au Siège social, à 2 heures.

M. L. Lefevre, président, expose la situation de l'Association, l'extension continue qu'elle prend depuis la fin de la guerre, notamment par la création très heureuse de Syndicats locaux, cantonaux ou communaux qui s'affilient au Syndicat central à titre de sections locales et tout en conservant leur autonomie, dans les conditions prévues aux statuts.

Il déplore la perte que la Chambre Syndicale a faite en la personne d'un de ses membres les plus dévoués, M. G. de Corson, d'Abbaretz, décédé.

Puis il donne lecture des comptes de 1921, qui s'établissent comme suit :

COMPTES DE L'EXERCICE 1921

RECETTES

Cotisations des Membres fondateurs	40 »	
Cotisations des membres ordinaires.....	18.025 95	
Intérêts des comptes courants.....	267 90	
Intérêts sur la part d'action coopérative.....	15 »	
Remises sur engrais.....	92.133 95	
— sur sulfate de cuivre et soufre.....	8.008 60	
— sur tourteaux.....	6.916 60	
— sur marchandises diverses.....	3.129 65	18.054 85
Total des Recettes.....		128.537 65

DÉPENSES

I. — Agents

Remises sur engrais, livraisons directes..... Agents.	23.055 20	
Indemnité pour groupement.....	19.284 25	
Remises spéciales sur engrais, livraisons directes Sections.	1.147 70	
Remises sur engrais, dépôts..... Agents.	3.055 15	
Remise sur dépôts, sacs.....	5.707 »	
Remises sur commandes diverses.....	3.296 05	
Remises sur encaissements de cotisations.....	401 05	
Frais de poste et courses.....	3.495 40	
Gratifications aux agents.....	980 »	60.422 60

II. — Publicité

Abonnements aux Journaux et Revues.....	558 55	
Impression et port du Bulletin du Syndicat.....	14.640 55	15.199 10

III. — Analyses

Frais d'analyses.....	355 90	355 90
-----------------------	--------	--------

IV. — Frais généraux

Loyer, chauffage, éclairage, contributions.....	3.919 70	
Appointements des employés.....	20.075 »	
Indemnité de vie chère.....	13.000 »	
Comptabilité.....	1.408 »	
Frais de poste, télégraphe, téléphone.....	4.580 95	
Fournitures de Bureaux.....	1.933 20	
Encaissement des cotisations.....	757 55	
Déplacements, frais de mobilier.....	504 »	
Bibliothèque.....	94 35	
Allocations diverses.....	241 25	
Timbres quittances.....	296 05	
Divers et Imprévus.....	1.530 75	48.340 80
Total des dépenses.....		124.318 40

Excédent des recettes sur les dépenses..... 4.219 25

Ces comptes mis aux voix sont approuvés.

Il est ensuite donné connaissance de l'état des engrais, semences, instruments et produits divers fournis par l'entremise du Syndicat.

Engrais et Marchandises diverses livrés par l'intermédiaire du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure pendant l'année 1921.

1^o Engrais

Phosphates de la Somme.....	188.400 k.
Phosphates d'Algérie naturel.....	691.500 k.
Phosphates d'Algérie réduits.....	415.100 k.
Superphosphates minéraux.....	3.158.600 k.
Scories de déphosphoration.....	846.600 k.
Poudre d'os verts.....	30.000 k.
Poudre d'os dégelatinés.....	2.500 k.
Super d'os verts.....	6.500 k.
Super d'os dégelatinés.....	16.800 k.
Cyanamide.....	500 k.
Engrais noir de cuir dissous.....	53.000 k.
Sylvinite riche.....	289.400 k.
Sylvinite pauvre.....	190.500 k.
Chlorure de potassium.....	6.050 k.
Sulfate de potasse.....	2.250 k.
Sulfate d'ammoniaque.....	162.400 k.
Nitrate de soude.....	472.800 k.
Nitrate de chaux.....	2.800 k.
Sulfate de fer pulvérisé.....	2.500 k.
Noir animalisé.....	600 k.
Engrais composés N° 1 A.....	443.700 k.
— — N° 1 N.....	95.000 k.
— — N° 2.....	35.700 k.
— — N° 4.....	19.600 k.
— — N° 4 A.....	2.800 k.
— — N° 5.....	57.200 k.
— — N° 6.....	12.000 k.
— — N° 7.....	46.900 k.
— — N° 8.....	36.400 k.
Total.....	7.228.100 k.

Montant en argent : 2.374.243 fr. 45

Aucune question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

2^o Marchandises diverses

Tourteaux et autres produits pour l'alimentation du bétail

Tourteaux d'arachides.....	368.000 k.
Tourteaux de palmistes.....	41.300 k.
Provendes diverses.....	33.225 k.
Avoine.....	6.325 k.
Orge et seigle.....	89.100 k.
Foin.....	45.000 k.
Manioc.....	14.200 k.
Son d'arachides.....	5.000 k.
Son de froment.....	64.500 k.
Riz et brisures de riz.....	34.450 k.
Paille.....	87.000 k.

Matières pour le traitement de la vigne

Sulfate de cuivre.....	204.200 k.
Soufre.....	17.550 k.
Bouillie « Azur ».....	12.150 k.
Nicotine.....	51 l.

Divers

Huile de table.....	600 k.
Savon.....	7.800 k.
Sel dénaturé.....	1.200 k.
Charbons.....	27.200 k.
Semences diverses.....	13.930 k.
Pommes de terre de semence.....	138.290 k.

Montant en argent : 937.129 fr. 50

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Dans l'Ouest, la demande des engrais se maintient très active en vue des travaux prochains de plantation des choux, betteraves et rutabagas, auxquels la culture va se livrer dès que le temps sera un peu plus favorable. Nous traversons une période de chaleurs intenses venues brusquement. Quelques pluies feraient beaucoup de bien aux terres en labour ainsi qu'aux cultures. Les prairies ne donneront peut être pas autant qu'on pouvait l'espérer. Mais la vigne jusqu'ici promet beaucoup. Les apparences sont fort belles et la floraison sera certainement précoce.

Comme nous l'avions indiqué dans notre bulletin du 2 mai, nous modifions à partir de ce jour 1^{er} juin, les prix du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque, soit une baisse de 1 fr. sur le nitrate de soude et de 2 fr. sur le sulfate d'ammoniaque.

Nitrate de soude, broyé, sacs réglés à 100 k.....	83 50
Nitrate de soude, non broyé, sacs réglés à 100 k.....	83 »
Nitrate de soude, non broyé, sacs d'origine à tous poids.....	81 50
Sulfate d'ammoniaque.....	108 50

franco toutes gares de la Loire-Inférieure ou assimilées, par wagon complet ou en groupement formant un total de 10.000 k.

Nous avons déjà reçu un assez grand nombre de commandes pendant la dernière quinzaine. Toute diligence nous est promise par nos fournisseurs pour la prompt exécution de nos ordres. Mais encore faut-il que nous suivions autant que faire se peut l'ordre d'inscription des commandes qui nous parviennent. A certains moments de morte-saison nous pouvons faire expédier dans les 2 ou 3 jours. Actuellement il nous faut compter sur un délai moyen de 10 à 15 jours. Donc que nos adhérents n'attendent pas la fin de juin pour nous donner leurs ordres. Ils doivent savoir aujourd'hui ce qui leur sera nécessaire pour leurs cultures de vert.

Les Syndicats Agricoles et la Politique Agraire du Gouvernement

Le Ministre de l'Agriculture a reçu, le 18 mai dernier, le président de l'Union Centrale qui, au nom des 4.500 Syndicats agricoles affiliés, groupant plus d'un million de cultivateurs, lui a remis un dossier comprenant l'ensemble des vœux

émis par les 28 Unions régionales ou départementales :

Dans leurs délibérations, les Syndicats agricoles rappellent que pendant la guerre il a fallu fermer les frontières à l'exportation et ouvrir largement les portes à l'importation pour ravitailler les armées alliées et le pays ; que cette politique n'a soulevé aucune réclamation dans le monde agricole, parce qu'elle était justifiée par les circonstances, mais qu'il importe de revenir maintenant à la politique traditionnelle française, qui est de soutenir son agriculture nationale.

Les Syndicats ajoutent qu'un grand nombre de produits agricoles ont baissé d'environ 40 o/o depuis une année et qu'il n'y a aucune proportionnalité entre le prix de vente à la production et le prix de vente à la consommation. Ils signalent enfin que l'industrie française a été fortement défendue par un droit à l'importation qui frappe lourdement certaines matières indispensables à l'agriculture, et si des mesures protectrices de ce dernier n'étaient pas prises, il s'en suivrait une crise dont le résultat serait de précipiter la désertion des campagnes, de diminuer la production agricole et d'entraîner la ruine du pays.

Sulfate de Cuivre - Soufre

La belle apparence de la vigne et la hausse des métaux provoquent une certaine tendance à la hausse sur les cours du sulfate de cuivre que nous cotons fr. 136, depuis le 30 mai.

Aucun changement dans les prix de la bouillie « Azur » et le soufre qui restent à fr. 134 et 75.

Nous rappelons que les livraisons par sacs de 50 kilos entraînent une majoration de prix par 100 kilos de fr. 3 pour le sulfate de cuivre et fr. 2 pour le soufre.

Amblets et courroies d'attelage

Pour jougs à bœufs

FABRICATION SPECIALE

(Voir les modèles dans nos bureaux. Nous demander les prix par correspondance).

PELLE A BŒUFS OU A CHEVAUX pour Terrassements

Nous pouvons faire livrer à nos adhérents un excellent type de pelle à bœuf ou à chevaux, fabrication très solide, à double déclin, pesant environ 125 kilos et de 1 mètre de largeur utile sur un mètre de profondeur.

Prix 300 francs sur wagon gare départ Loire-Inférieure.

Ecremeuse

Nous rappelons à nos adhérents que nous pouvons leur faire livrer, au prix très avantageux de 314 francs rendue franco leur gare par P. V. une excellente écremeuse suédoise, marque très connue, et que nous avons traité avec un spécialiste très expérimenté pour le montage, les réparations s'il est nécessaire, et la fourniture des pièces de rechange.

Débit : 120 à 130 litres à l'heure.

Les Races Bovines Françaises DEPUIS UN SIÈCLE (1)

(SUITE ET FIN)

M. Henry Girard, mon confrère de l'Académie d'Agriculture, qui s'est efforcé de reconstituer une famille de Flamands dans sa propriété de Bertrandfosse, située dans le département de l'Oise, signale, au cours d'un article publié dans l'un des derniers numéros du « Journal d'Agriculture pratique », avoir obtenu une production moyenne de 4.000 litres de lait pour une période de lactation de dix mois. Il cite une vieille vache, Reine, qui a fourni en treize mois 5.358 litres de lait.

(1) Conférence donnée, le 22 février, au Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.

Ce n'est certes pas avec le bétail importé d'Allemagne que nous obtiendrons, d'ici longtemps, si l'on y arrive jamais, un tel rendement. Il faudrait pour s'en rapprocher, que ce bétail soit l'objet, pendant de longues années, de soins particuliers et qu'on s'imposât, en ce qui le concerne, l'application sévère des principes de sélection, grâce auxquels nos éleveurs sont arrivés aux beaux résultats que je vous ai signalés avec les principales races françaises.

Il semble bien, dès lors, que, sauf peut-être exception en faveur de la « pie noire » de la Frise qui n'est qu'une variété de la race Hollandaise, nous ayons tout intérêt à nous en tenir à ces races. Le bétail allemand a été demandé dans les régions dévastées parce que, au lendemain de l'armistice, le troupeau de la France entière, diminué dans de fortes proportions pendant la guerre pour faire face aux besoins de l'armée et à ceux de la population civile, ne pouvait fournir, en quantité suffisante, les bovins dont avaient le plus pressant besoin les agriculteurs revenant à leurs terres enfin libérées. Mais, après trois années, la situation n'est déjà plus la même ; elle s'améliore chaque jour. Le sud-ouest et le centre de la France peuvent aujourd'hui envoyer des Charolais et des Limousins pour être, dans la saison de l'herbe, engraisés dans les pâturages du Nord. La race Normande fournira aux régions où elle était autrefois répandue, un nombre de plus en plus grand de sujets d'élite qui, dans une partie de nos départements libérés, reconstitueront le troupeau. L'élevage intensif des Hollandais et des Flamands, facilité en ce qui concerne les premiers par les livraisons que peut encore faire l'Allemagne de « pie noire » provenant des confins de la Hollande, permettra, lui aussi, de voir réapparaître les beaux spécimens de ces deux races dans les régions qu'elles peuplaient naguère. C'est seulement une affaire de temps, mais le résultat n'est pas douteux. Nous devons, dans un délai relativement court, voir se reconstituer le cheptel de premier ordre qui faisait, avant 1914, la richesse de nos départements du Nord.

Ce serait dès lors une regrettable erreur, que d'en chercher la reconstitution principalement à l'aide des animaux importés d'Allemagne. Il faudrait, pour aboutir à des résultats dont nous ne sommes pas sûrs, beaucoup plus de temps et non moins d'efforts.

C'est ce que la Belgique a compris, dès le premier jour. Il ne lui a pas paru désirable de se livrer à l'élevage des animaux importés d'Allemagne. Nous sommes arrivés, en France, à une constatation identique, et le mot d'ordre, qui semble devoir rallier tout le monde, est de s'en tenir à nos vieilles races françaises et à la race Hollandaise. Elles ont pour elles leur passé. Nous savons bien, si nous les abandonnions, ce que nous pourrions perdre, mais nous ne savons pas ce que nous aurions à gagner.

Alfred MASSÉ.

Membre de l'Académie d'Agriculture.

LE MAIS FOURRAGER

C'est un fourrage d'été. En le semant dès la première quinzaine de mai et en faisant d'autres semis en juin et juillet, on peut se ménager un fourrage vert durant tout l'été, jusqu'aux premières gelées.

Le maïs dent de cheval ou géant caragua est celui qui donne les rendements les plus élevés : il peut atteindre 3 m. 50 de hauteur. C'est la variété qui convient le mieux pour l'ensilage. Si on fait consommer le fourrage vert, les variétés d'Auxonne ou des Landes sont préférables ; les tiges sont moins ligneuses et plus facilement acceptées par les animaux.

Lorsqu'il est semé dans des terres bien préparées et saines, le maïs peut donner des rendements très élevés, soixante mille kilos à l'hectare et même plus.

On sème à la volée ou au semoir en lignes. Le grain ne doit pas être enterré à une profondeur de plus de cinq centimètres. Les lignes espacées de 10 centimètres. A la volée, on sème 150 à 200 kilos à l'hectare. Il est bon de ne pas ménager la semence, non que le rendement soit plus élevé, mais les tiges étant plus serrées sont plus tendres.

Il ne faut pas oublier que le maïs ayant

une végétation très rapide, est exigeant sous le rapport de la fumure. On emploiera surtout du fumier qu'on aura soin d'incorporer au sol par un labour préparatoire. Comme engrais complémentaire, de l'azote et du superphosphate ou des scories de déphosphoration.

Tous les animaux de la ferme : chevaux, vaches, porcs, moutons sont friands du maïs consommé en vert. Il est très favorable à la lactation. Toutefois, comme il constitue une nourriture peu azotée, il sera bon d'y ajouter, pour les vaches laitières, un peu de trèfle ou de luzerne et, à défaut, une ration de tourteau de lin ou d'arachide.

Lorsqu'on ne peut pas faire consommer tout le maïs en vert, on peut l'ensiler. Pour cela on creuse en terrain sec une fosse de un mètre à un mètre cinquante de profondeur, sur deux mètres à deux mètres cinquante de largeur. La longueur de la fosse est en proportion de la quantité de fourrage à ensiler.

Le fourrage disposé dans la fosse par couches de vingt à trente centimètres d'épaisseur, on le tasse le plus fortement possible, surtout le long des parois. On continue lentement et pendant plusieurs jours à former de nouvelles couches jusqu'au niveau du sol. On termine en élevant la masse jusqu'à un mètre ou un mètre cinquante au-dessus du sol. Il est bon d'attendre, pour compléter l'apport du fourrage, que la température de la masse inférieure ait atteint quarante à cinquante degrés centigrades.

On recouvre alors le silo de terre. On se sert, pour cela, de la terre sortie de l'excavation et de celle qui donne des rigoles creusées autour du silo pour recevoir les liquides d'écoulement. La couche de terre qui recouvre le silo ne doit pas avoir moins de soixante-cinq à quatre-vingts centimètres d'épaisseur.

On peut simplifier l'ensilage en établissant le silo à la surface du sol. Le fourrage est disposé de la même manière par couches fortement tassées, puis recouvert de terre.

Si les animaux n'acceptent pas facilement le fourrage ensilé, il suffit de le saler légèrement. Au bout de quelques jours, cette précaution n'est plus nécessaire ; les animaux deviennent bientôt très friands de cette nourriture.

Jules DAVOST.

(Action Française du Dimanche).

Le lait à 0.70

Sur le désir qu'ils en avaient exprimé, les délégués de l'Union départementale des Syndicats des Producteurs de lait de la région nantaise ont été entendus le 31 mai par l'Office départemental agricole.

M. le Préfet et M. le Maire de Nantes assistaient à la séance.

Les délégués ont pris l'engagement de ne pas vendre leur lait, à partir du 5 juin, à un prix supérieur aux chiffres suivants :

1° Aux consommateurs : 0.70.

2° Aux détaillants : 0.65.

3° Aux ramasseurs : 0.55 (bidons fournis par le ramasseur).

L'usage étant maintenu de majorer de 2c. 5 ce dernier prix si le bidon est fourni par le producteur.

Cet engagement est pris, en principe, pour la durée de deux mois.

La Commission a pris acte de cet engagement.

Le pain augmente

La Commission instituée par délibération du Conseil général, en date du 30 septembre 1921 s'est réunie à la Préfecture le 29 mai.

Elle a entendu l'exposé fait par le bureau du Syndicat des boulangers de la ville de Nantes et elle a reconnu que le prix du pain doit être mis en harmonie avec le prix actuel de la farine.

La délégation des boulangers a pris l'engagement de pratiquer, à partir du 1er juin, et pour toute la durée du mois, les prix suivants :

Les 3 kilogrammes..... 3 fr.

Le pain de 1 kilo 500..... 1 fr. 55

Le kilogramme..... 1 fr. 05

Ces prix ne doivent, en aucun cas, être dépassés dans la ville de Nantes.

Dans les communes rurales, ils doivent, conformément à la tradition constante et en raison de l'infériorité manifeste des frais (loyers, main-d'œuvre, prix du bois, etc...) subir une diminution.

La Commission estime que le prix ne doit pas dépasser :

2 fr. 90 pour le pain de 3 kilos

1 fr. 50 pour le pain de 1 kil. 500

La Commission a demandé à M. le Préfet, au cas où ces prix ne seraient pas appliqués, d'user des pouvoirs que la loi lui confère pour convertir ces dispositions en taxes officielles.

Les Assurances Sociales

I. — Rapport de M. Courtin, secrétaire général-adjoint de l'Union Centrale.

Le projet de loi sur les assurances sociales déposé au Parlement, prévoit l'assurance pour la maladie et l'invalidité, le décès, les charges de famille, la maternité, la vieillesse.

Pour parer à tous ces risques il impose un prélèvement obligatoire de 10 o/o sur les salaires. Cette somme sera à la charge des patrons qui auront le droit d'en recouvrer la moitié, sur la paye des ouvriers et employés.

Tous les salariés gagnant moins de 10.000 francs sont assujettis à la loi ; certaines catégories de non salariés peuvent devenir assujettis volontaires.

L'Etat s'engage à parfaire jusqu'à un chiffre minimum les pensions de vieillesse et d'invalidité.

Le service est assuré par des caisses régionales auxquelles est jointe une juridiction spéciale de contentieux chargé de solutionner les questions litigieuses.

Les caisses régionales seront gérées par un conseil de 36 membres, nommé 18 par les assujettis, 9 par les patrons, 9 par l'Etat.

Les métayers sont assimilés aux salariés. Telles sont les grandes lignes de ce projet, il est excessivement complexe, touffu, et ne paraît pas absolument définitif.

Le ministre de la Prévoyance sociale du moment, s'est en effet abstenu de le signer, et dans un discours à Villefranche-sur-Saône, a même déclaré qu'il ne considérerait pas le projet comme définitif, et ne tenait pas pour parfaite sa solution.

Dans ces conditions nous ne pouvions qu'en étudier les grandes lignes, de façon à voir en quoi elles s'éloignent des règles générales d'organisation professionnelle et sociale que trente années d'expérience syndicale nous ont enseigné être bonnes et sûres. Nous déterminerons ainsi le cadre dans lequel doit se maintenir un tel projet, et établirons les bases sur lesquelles il est possible de l'asseoir pour le rendre viable et efficace.

Avant d'exposer les deux ou trois points qui attirent particulièrement notre attention, je devrais dire un mot très bref de l'importante question financière, mais elle sera traitée par M. Garcin.

Pour qu'une telle loi soit efficace, il faut que les lourdes charges qu'elle impose à la nation soient récupérées par une augmentation de travail et de production, et pour cela, qu'il impose à tous un acte de prévoyance ; sans cela il justifierait l'opposition de certains économistes, qui voient dans la garantie contre tous les risques et charges de l'existence, un affaiblissement du sentiment de la responsabilité humaine. Si l'individu sait que les différentes fatalités qui frappent tout le monde, au cours de la vie, lui seront épargnées, que du moins les effets en seront annihilés, il est à craindre que l'énergie qu'il apporte à les écarter ou à les surmonter ne soit diminuée, et qu'au lieu de multiplier son effort, il ne se laisse aller à une sorte de fatalisme déprimant. Si mes souvenirs sont exacts, c'est un argument de ce genre qui fut donné, il y a quelques années, contre les œuvres charitables créées pour venir au secours des misérables ; ne dit-on pas que la charité était une forme de secours qui tuait la dignité du secouru, et que c'est un droit au secours qu'il fallait établir. Il est assez piquant de retrouver l'argument retourné lorsqu'il s'agit d'organisation de prévoyance basé sur l'obligation d'Etat.

C'est que le projet semble oublier que le sacrifice consenti par la collectivité pour soutenir ceux qui sont frappés, ne doit ni supprimer l'effort individuel, ni masquer celui qui peut être exigé d'eux.

Une loi de prévoyance sociale qui frappera la nation de dépenses considérables devra, pour être pratiquement applicable, enseigner à tous la nécessité de la prévoyance de façon à développer ce sentiment de responsabilité personnelle, indispensable si l'on veut assurer au pays une ère d'activité et de surproduction compensatrice des dépenses consenties.

Ce projet serait mauvais si comme le pense M. Liesse, dans l'Economiste, il tendait à atrophier la volonté, seule capable d'être le moteur de toute activité économique, s'il aboutissait à déshabituer les hommes de prévoir, ce qui est les endormir dans une sécurité trompeuse.

Mais ces réserves faites, le principe même d'une loi de prévoyance sociale n'est plus guère combattu. Les idées de solidarité sociale se sont répandues, et la presque unanimité est faite sur le principe même, mais les modalités étatiques, l'obligation, soulèvent de vives objections.

La société moderne ne veut pas laisser dans la peine et le besoin ceux qui au cours de la vie, sont frappés au-delà de ce qu'ils peuvent supporter. La faute même de l'individu ne lui semble pas être un motif d'abstention dans le secours. L'individu qui a mangé ou bu le fruit de son travail ou les économies ancestrales, ne doit pas être condamné, et nul ne voudra le laisser mourir de faim, et c'est pour cela que la loi est faite. Comme tout le monde n'est pas prévoyant, la loi inscrit en tête de ses articles, l'obligation.

Si, disent les partisans de l'obligation, celle-ci n'est pas inscrite comme première base d'une telle loi, la loi sera inopérante, la loi ne sera pas.

Ils ajoutent, voyez ce qu'a donné et ce que donne la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, dans lesquelles l'obligation n'est guère que de principe ; si donc, vous voulez véritablement une loi efficace, il est indispensable d'y inscrire une clause d'obligation réellement appliquée.

L'obligation est, ajoute-t-on, rendue nécessaire, et c'est une raison qui touche notre cœur, par la situation en Alsace-Lorraine.

Nos frères Alsaciens-Lorrains rentrés dans la mère-patrie, sont très attachés à la loi d'assurance et de prévoyance que l'Allemagne leur a donnée et dont ils sont satisfaits ; ils ne voudraient pas s'en voir privés. Il faut donc, ou bien faire une loi semblable en France, ou supprimer celle d'Alsace-Lorraine ; ce qui n'est guère possible, qu'en froissant les sentiments de cette province. Il est donc nécessaire de doter la France d'une loi d'assurances obligatoires.

Les arguments donnés par ceux, et ils sont nombreux, qui acceptent le principe de la loi, mais qui repoussent l'obligation sont ceux de l'école libérale.

La liberté est nécessaire en cet ordre d'idées comme dans les autres. Vous n'avez pas le droit de supprimer à l'individu la libre disposition de ses ressources, il doit en rester maître, l'obligation entraîne la main-mise de l'Etat sur toute l'organisation.

Vous courez à l'organisation d'Etat, à l'Etatisme, au despotisme le plus menaçant et le plus dangereux.

Vous tuerez même la prévoyance. Entourez l'enfant de langes et de banderoles, vous réussirez à le protéger, mais vous n'aurez qu'un enfant chétif, aux muscles atrophiés, une individualité négative ; laissez-le au contraire dans sa liberté, il courra quelques risques, attrapera peut-être quelques horions, mais ses muscles se fortifieront, et l'âge venu, vous aurez un bel adolescent capable d'initiative et de volonté.

Quant à la question d'Alsace-Lorraine, regardée de plus près, elle ne semble peut-être plus aussi péremptoire.

(A suivre.)

(Bulletin de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France.)

LES RÉCOLTES CÉRÉALES

On se plaint de partout de l'envahissement des blés par les mauvaises herbes, ce dont il est bien difficile aujourd'hui de se

débarrasser. Dans les bonnes terres les blés passent au-dessus du gerseau. Mais il n'en est pas partout ainsi et nous savons que dans plusieurs champs on en a été réduit à tout faucher et donner au bétail, blé et gerseau, sous peine de voir tout se perdre sans profit.

L'épiage est commencé depuis quelques jours ; au premier aspect, les épis ne semblent pas devoir être longs, mais cette impression fâcheuse peut se modifier par un examen plus général des champs quand l'épiage sera plus avancé.

Les cours ont maintenu leur progression sur les divers marchés. Dans notre région la minoterie paie 75 fr. les 100 kilos gares départ, mais il se fait des achats à prix plus élevés de 0.50 à 1 fr. pour des destinations éloignées où les réserves sont nulles et les besoins assez pressants. Les hauts prix des transports font élever les prix des blés rendus dans ces pays de 3 à 4 fr. par 100 k. au-dessus des nôtres.

La farine est à 92 fr. en minoterie de la région. Les autres céréales se tiennent à des prix exagérés.

En blés de la future récolte on a traité quelques lots à 70 fr., 70.50 et 71 fr.

VINS

C'est certainement parmi toutes nos récoltes, la vigne qui est la mieux favorisée par le temps que nous avons depuis un mois. La sortie des grappes a été très rapide et d'une seule venue et depuis ce moment celles-ci n'ont fait que se développer également d'une façon très rapide. L'aspect des vignes est donc superbe. Il est peu question de mildew ou d'oïdium. Et les insectes ne devront pas causer autant de dégâts cette année si le temps chaud et sec actuel continue.

En ce moment on procède par mesure de précaution aux sulfatages annuels et aussi aux achats de fûts, car il y aura de gros besoins.

Nous pouvons renseigner nos syndiqués sur les prix de la futaille d'occasion en fûts libres d'un vin en blanc ou en rouge.

Appareils de Sulfatage et de Soufrage A DOS D'HOMME

MARQUE VERMOREL

Pulvérisateur *Eclair*, 98 fr. franco gare en colis postal. — Balancier à droite ou gauche à la demande.

Soufreuse *Torpille* N° 1, 71 fr. franco gare en colis postal.

Le même plus petit modèle, 63 fr., gare en colis postal.

MARQUE PERRAS

Pulvérisateur *Soleil*, 83 fr. franco colis postal.

Soufreuse *Etoile*, 77 fr. franco colis postal.

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

*De Dion
Bouton*

LOIRE-INFERIEURE

AUBRON, à Nantes ; DEBRAY & LEGÉ, rue St-Jacques, Nantes ; BONNEAU, à St-Sébastien-lès-Nantes ; HUCHET, à Vertou ; GOBIN, à Château-Thébaud ; CORMERAIS, à Rezé ; LAILLÉ, à La Chapelle-des-Marais ; HERY, à Guérande ; VIAUD, au Pouliguen ; GROLOT, à St-Nazaire ; OUAIRY, à St-Gildas-des-Bois ; BIDEZ, à Héric ; PAGEAU, à Mauves-sur-Loire ; BRAUD, à St-Julien-de-Concelles ; LEMAITRE, à Carquefou ; LOYEN, à Blain ; LAUNAY, à St-Colombin ; LAILLÉ, à Legé ; HAMON, à Pornic ; MORICEAU, à St-Père-en-Retz ; PERRAUD, à Corsept ; DANIEL jeune, à Vue ; GUITTENY, à St-Hilaire-de-Chaléons ; BAILLEUX, à Machecoul ; DAVID, à Ancenis ; HUBERT, à Varades ; MARCHAND & GUIHAIRE, à St-Nicolas-de-Redon ; FAITFEU, à Beslé ; MACÉ, à Rougé ; FAUCHEUX, à Châteaubriant ; FOURNY, à Jougé-sur-Erdre ; RACINE, à Nort-sur-Erdre ; CHESNEAU, à Sucé ; MOISAN, à Pontchâteau ; DUBOURG, à Nozay ; POUPART, à Clisson ; RAIMBAULT, à Issé ; RENAUD, à St-Etienne-de-Montluc.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations
et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 2 juin 1922.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment	1921	75	à 00
Seigle	»	70	Nom.
Avoine	»	70	Nom.
Orge	»	55	Nom.
Sarrasin	»	80	à 85
Son	»	40	à 00
Fèves	»	00	à 00
Farine	92	à 00

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	160 00	à 180 00
Paille, —	60 00	à 70 00
Foin, les 500 k. en ville	200 00	à 210 00
Paille, —	85 00	à 90 00

VINS

Muscadet, 1 ^{er} choix, nu 1921	560	à 600
Muscadet, 2 ^e choix, nu 1921...	500	à 550
Gros-plant, 1 ^{er} choix, nu 1921...	280	à 320
Gros-plant, 2 ^e choix, nu 1921	240	à 250

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 1^{er} juin 1922.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	1.236	1.205	4.26	3.90	2.75
Vaches	603	680	4.26	3.30	2.64
Taureaux	290	290	2.97	2.69	2.36
Veaux	2.216	2.150	5.58	5.04	3.74
Moutons	6.612	6.100	5.55	4.15	2.45
Porcs	2.244	2.244	5.70	5.50	5.40

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 78 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile	200 00
Blanc 64 % d'huile	185 00
Blanc 60 % d'huile	185 00
Bleu pâle	170 00

Majoration de 5 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.

Nous pouvons offrir à nos syndiqués des savons blancs de Marseille par caisses de 50 kilos en sortie d'octroi :

Qualité supérieure, blancs, 72 % d'huile :
En barres..... 200 fr. les 100 kilos
En morceaux..... 203 »

HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	55 50
HUILE D'OLIVE garantie pure.....	70 00

L'estagnon de 10 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail
pouvant être fournis
par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Manioc en farine pour veaux (sacs de 75 k.)	69 »
Riz Saïgon importation n° 2 de 100 kilos)	79 »
Brisures de riz 1 et 2 (sacs de 100 kilos)	73 »
Brisures de riz Cargo (sacs de 100 kilos)	64 »
Farine basse de riz (sacs de 75 k.)	52 »
Remouillage de fèves (sacs de 75 k.)	52 »

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.
Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque blancs	Manq.
Arachides Rufisque courants	62 »

Coprah en pains, manque temporairement.
En sacs de 100 kilos wagon Nantes en magasin par toutes quantités

Tourteau de maïs broyé	65 50
Manioc en cossettes	62 »
Manioc en farine	66 »
Farine grasse de maïs PRIMA	72 »
Maïs jaune Plata	70 »
Maïs blanc du Tonkin	58 » à 60 »

Granulé condensé pour volailles	57 00
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos, sur wagon Vertou	
Poudre d'os alimentaire	57 »
Farine d'os alimentaire	62 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou	
Aliment mélassé l' « Intensif »	43 »
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos	
Son mélassé	60 00
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay	

Mélasce Say, manque temporairement.	
Son mélassé Say	58 »
Paille Say	43 »
Les 100 kilos logés en sacs de 75 et de 50 kilos sur wagon Nantes ou pris à Nantes.	

GUANO

de Poissons Jodet-Angibaud

Engrais organiques

Résultats merveilleux pour la Vigne

43 fr. les 100 kilos, gare de Nantes

Passez Commandes :

E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes

ENTREPRENEURS ET SYNDICATS DE BATTAGE

Vous trouverez tous renseignements utiles pour Tracteurs, Automobiles, Balleuses, chez R. NEPVEU, Ville-aux-Roses, 15, Nantes

G^UE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

PHARMACIE D'ORDONNANCES - LA PLUS VASTE DE PROVINCE

OFFRES ET DEMANDES

OFFRES

38. — A vendre pour cessation d'affaires : Matériel complet de battage remis à neuf et 1 vanneuse seule, état neuf (marque Brelorn, de Nevers).

39. — A vendre : 1 derby et 1 victoria. Excellent état.

40. — A vendre : 1 pressoir à long fût, 2 maies, état neuf, et 4 cuves de 3 barriques chacune.

41. — A vendre : œufs à couvrir de grandes pondeuses : Breekel argentées, Lehorn blanches, Houdan, Rhodisland.

42. — A vendre : 1° Superbe jardin d'hiver, ornements fer forgé. Parfait état.

2° Charrue défonceuse Rud Sack R. M. 18, complète.

3° Baratte « Derviche ».

4° Gaveuse à volailles.

43. — A vendre matériel de battage en bon état, composé de : Machine en bout 8 HP « Renaud » ; vanneuse n° 2 « Merlin » ; monte paille et secoue paille « Casard », Aigrefeuille.

44. — A vendre à Nantes 1 paire de roues neuves de 1 m. 40, bandages fer doux, pour carriole. Essieu à patent.

DEMANDES

49. — On demande pour exploitation agricole une famille de cultivateurs susceptibles de soigner et conduire les bœufs.

50. — On demande, pour la campagne, un homme à toutes mains.

51. — On demande ménage vigneron pour exploiter une bordure de 2 hectares 1/2 de vignes et environ 2 hectares de prés, terres et vergers.

52. — On demande à acheter une petite charrette à bœufs en bon état.

53. — On demande un petit domestique de 13 à 14 ans, assez fort, pour aider au jardin et soigner des lapins.

54. — Célibataire, 29 ans, demande place de jardinier-vigneron, sait soigner et conduire les chevaux.

55. — On demande pour Nort-sur-Erdre, un ménage jardinier pour gros légumes, la culture d'un hectare de terre. Femme basse-cour et volailles.

56. — On demande 2 très bons chiens courants de 2 à 3 ans à l'essai, même sur place.

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche 56 »
 Chaux menue, ou cendre de chaux 25 »
 Chaux agricole, mélangée..... 50 »
 Les 1.000 kilos sur wagon départ
 Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.
 Pureté : 90 o/o de chaux pure.

Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.
 55 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.
 Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

FAITES
 VOS
 ACHATS

AU BON MARCHÉ
 CHEZ
BRUNNER FRÈRES

LAINAGES, SOIERIES
 BONNETERIE, CHEMISERIE
 LINGERIE

CONFECTIONS pour HOMMES
 pour DAMES, pour ENFANTS

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT L'OUEST

ENGRAIS SPÉCIAUX

POUR
 Horticulture - Cultures Maraichères
 Pépiniéristes - Arbres Fruitières

— INSECTICIDES —
 DE TOUTE NATURE
 et fabriqués spécialement pour les différentes espèces d'insectes nuisibles

Traitement des Maladies de la Vigne

PRODUITS ANTICRYPTOGAMIQUES
 DÉSINFECTION DU SOL

DEMANDER RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES

• **Joseph CROUAN** •
 8, Quai de la Fosse - NANTES (Loire-Inf.)
 TÉLÉPHONE 22.67

POUR VOS GRILLES
 & PORTES EN FER
 Poulailiers, Volières,
 EMPLOYEZ



MERMEX
 PEINTURE
 - D'ACIER -
 Anti-rouille puissant
 préserve les métaux
 de l'oxydation.
 NOTICE ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE A
 PAUL MARTINETTY - NANTES

Élévateurs d'Eau Chaîne Hélice
BESSONNET-FAVRE - Châtelleraut
 Ni tuyaux, ni godets. Solidité. Pose facile.
 Toutes profondeurs
 Remplace avantageusement les pompes
PORTZAMPARC & RENAUME
 1, Rue d'Alger, NANTES — Tél. 23.58

PRETS aux propriétaires et aux acheteurs d'immeubles amortissables à long terme avec facilités de remboursements anticipés. Direction départementale du CREDIT FONCIER DE FRANCE, 9, rue Gresset, Nantes.

TAUPES

Destruction rapide et certaine
 50 ANNÉES DE SUCCÈS

par le véritable exterminateur dit
TAUPICIDE FÉLIX MARTIN
 Rue d'Orléans, NANTES. - 1 f. 20 le pag. - Poste O. I. 20

LA CHARRUE BAJAC
LIANCOURT
 est la plus SOLIDE et la plus PERFECTIONNÉE
 Demander le Catalogue général à LIANCOURT

Moissonneuse-Lieuse "Albion"

Construite et transformée spécialement pour les SILLONS
 La seule qui puisse donner satisfaction dans les sillons. — Un grand nombre de vendues dans la région depuis 10 ans. — Nombreuses références

HOUE "CULTIVATEUR"

EXTENSIBLE. — Se transforme en Charrue, Paroir et Arrache Pommes de terre ; elle fait toutes les façons de Cultures en lignes.

BARBIER Constructeur
 Agent régional à Sainte-Pazanne

Machines Agricoles et Industrielles

Ses Locomobiles

Ses Batteuses

Ses Egrèuses

Dépôtaires des Etablissm. DOUGE, de Besançon

MOTEURS "DOLO" A ESSENCE, PÉTR., GAZ PAUVRE

Maison fondée en 1833
LOTZ FILS DE L'AINÉ

Rue Canclaux - NANTES

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Trousseaux
 et
 Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

Trousseaux
 et
 Layettes

AU PETIT PARIS

Petit Paris

NANTES
 9 et 10, Place Royale - Tél. 9.71

Petit Paris

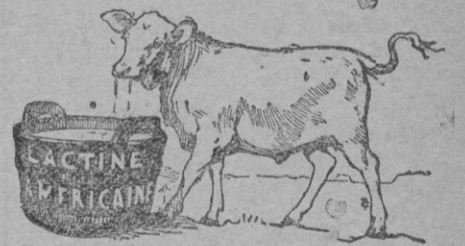
On trouve au PETIT PARIS : TOUT L'HABILLEMENT
 Pour ENFANTS, Filles et Garçons. — Pour DAMES, JEUNES GENS, HOMMES

Grande Spécialité d'Articles pour Mariage

POUR DAMES : Robes de Mariées, Couronnes, Voiles, Chaussures
 Pour Hommes : Complèts de Cérémonie tous faits et sur mesure, Chemises, Cravates, Chaussures

LACTINE AMÉRICAINE

Seule farine alimentaire stérilisée à 3 centimes le litre,
 Qui donne des **VEAUX BLANCS**, à chair ferme et lourde,
 Qui évite la tuberculose, excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la diarrhée et se prépare sans faire cuire.



En Vente chez : RÉMOND, grains à Nantes - AUDRAIN, Épiciers à Blain - DEMASSARD, Boulanger à Chateaubriant - COURBIN, grains à Ancenis - RINEAU, grains à Glisson.

La Bicyclette **LACSAP** SUR PNEUS **RUSSEL**

est la Marque des Champions
 Le Rêve de tous les Cyclistes

GROS : 3, place Edouard-Normand, NANTES

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succr



1, Rue
 Sainte-
 Catherine
 NANTES

Constructeur